

Fiche technique

Bilan du budget 2017

La présente fiche a pour objet de présenter le bilan de l'exécution budgétaire 2017 pour la DDFiP d'Indre-et-Loire. Celui-ci est réparti sur les programmes :

- « 156 » relatif au fonctionnement et à l'équipement des services ;
- « 724 » relatif à l'entretien des bâtiments de l'État, dénommé "Opérations immobilières déconcentrées".

1. Bilan du budget 2017 pour le programme 156

1.1 L'exécution budgétaire pour le programme 156 au titre de 2017

Le budget de la DDFiP d'Indre-et-Loire pour l'année 2017 s'est élevé à 4 169 244 euros (dont une dotation exceptionnelle de crédits délégués en fin d'année consommée pour 209 403 euros). Ce budget a été exécuté de la manière suivante :

PROGRAMME 156 EN CP ¹	2016	2017	Observations
Sous-total budget fonctionnement avec prélèvements SPIB2A (fluides, imprimés)	4 115 411	4 169 244	Variation budgétaire avant réintégration des CAP = 53 833 €
Variation N/(N-1)	+ 11,22%	+ 1,31%	
Retrait des charges à payer (CAP) N-1	- 381 892	- 200 882	
Rattachement des CAP N	+ 200 882	+ 109 860	
Exécution budgétaire après rattachement des CAP	3 934 401	4 078 222	
Retrait des Taxes foncières	- 307 341	- 156 609	
Retrait des frais de justice		- 673 282	Dotation exceptionnelle
Exécution budgétaire après retrait des TF	3 627 060	3 248 331	Economie budgétaire brute après retraitement des dotations exceptionnelles 378 729 € soit 10,44 %

Après la réintégration des prélèvements (fluides et imprimés) et des charges à payer, la neutralisation des dotations reçues au titre des taxes foncières (307 341 euros en 2016 et 156 609 euros en 2017) et celle de la régularisation d'une écriture comptable liée à la comptabilisation d'une moins-value dans le cadre d'une cession d'immeuble (673 282 euros), l'économie brute réalisée pour la DDFiP s'élève à 378 729 euros, ce qui représente une variation à la baisse de 10,44 % par rapport à l'exécution 2016.

Toutefois, l'économie nette pour la DDFiP (cf. précision au § 1.2) s'élève à 96 729 euros dans la mesure où le transfert de la gestion de l'ESI à la DiSI Ouest s'est caractérisé par une baisse des

1 CP : crédits de paiement.

dépenses de 282 000 euros, soit un montant des dépenses désormais limité à 50 000 euros au lieu de 332 000 euros :

Economie pour la DDFIP 37	Prise en charge des dépenses de l'ESI par la DiSI Ouest	Economie pour la DGFIP	Economie en %
378 729 €	282 000 €	96 729 €	2,89%

Enfin, la dotation exceptionnelle de fin de gestion pour 229 403 euros a permis de limiter le montant des charges à payer à 109 860 euros. Pour information, une remontée de crédits d'un montant de 20 113,06 euros a été effectuée en raison d'une mise à disposition tardive.

1.2 L'analyse comparative de l'exécution réelle des dépenses de l'année 2017

La nomenclature CHORUS répartit les dépenses sous 4 catégories : les dépenses immobilières, les dépenses métiers, les dépenses informatiques et les dépenses de fonctionnement courant (cf. tableau joint).

Dans le détail et à l'instar de la gestion de l'année précédente, il ressort que les dépenses qui se sont élevées à 4 078 222 euros concernent principalement les locaux (1 343 269 euros taxes foncières incluses, soit 32,93 %), l'affranchissement (21,50 %) et les frais de déplacement liés aux missions et aux formations (10,55 %).

1.2.1 Diminution du poste des charges immobilières (1 343 269 euros contre 1 694 228 euros en 2016)

Les dépenses immobilières constituent un tiers des dépenses 2017. Elles ont connu une très forte diminution (- 351 000 euros) en raison :

- de la baisse des dépenses réalisées au titre des taxes foncières (- 150 000 euros par rapport à 2016) ;
- du transfert de la gestion du bâtiment de l'ESI, qui a entraîné la diminution de nombreux postes de dépenses et notamment les fluides :

	2016		2017	
	Prélèvements par la Centrale	Paiement en local	Prélèvements par la Centrale	Paiement en local
Fluides	372 921	36 857	294 745	14 876
TOTAL	409 778		309 621	
Ecart			- 100 157	

Le poste « services » comprenant notamment les dépenses de gardiennage et de nettoyage a également nettement diminué (-13,40%).

SERVICES	2016	2017	Variation
Gardiennage	39 037	35 685	- 3 352
Nettoyage	254 513	222 329	- 32 184
Traitement des déchets	14 494	8 755	- 5 739
TOTAL	308 044	266 769	- 41 275

Certaines dépenses liées à l'entretien des bâtiments (réparation portes et portails automatiques, chaudières...) ont néanmoins nettement augmenté (+ 57 329 euros soit + 48 %) :

	2016		2017	
	P156	P309	P156	P724
Entretien des bâtiments	105 251	13 655	151 735	24 500
TOTAL	118 906		176 235	

Cette hausse s'explique par l'installation de systèmes de vidéosurveillance dans les sites desservis par les transports de fonds (33 000 euros) ainsi que par les aménagements réalisés dans le cadre de l'accueil personnalisé (20 000 euros) au CDFiP de Tours.

Par ailleurs, les remplacements de l'onduleur (11 684 euros) et du corps de chauffe de la chaudière (10 393 euros) du CDFiP de Tours ont impacté à la hausse ce poste de dépenses.

1.2.2 Dépenses « métier » (1 494 900 euros contre 1 579 848 euros en 2016)

Une très forte hausse des dépenses « métier » figurant dans le tableau pour 2 168 182 euros a été observée en raison du versement par la Direction Générale de la somme de 673 282 euros en vue de régulariser une écriture comptable (moins-value non comptabilisée lors de la vente du Château d'Artigny).

Après retraitement de cette dotation exceptionnelle, le poste de dépenses fait apparaître une diminution globale de 84 948 euros obtenue grâce aux économies réalisées notamment sur :

- les frais d'affranchissement (- 67 947 euros). L'affranchissement constitue néanmoins le deuxième poste de dépense de la direction et représente 21,5 % (877 091 euros) du total des dépenses de l'année 2017. L'économie sur ce poste s'explique par le déploiement de Clic'ESI (122 000 plis en 2017) dont les frais d'envois sont supportés par la Centrale ;
- les remises versées aux débiteurs de tabac pour la vente de timbres (- 13 000 euros) ;
- le marché « Solimp2 » (Solutions d'impression n°2) qui produit ses pleins effets en 2017 (- 5 000 euros) ;
- les dépenses de papier (environ - 6 000 euros).

	2016		2017		Variation 2016/2017	
	Volume	Montant	Volume	Montant	Variation Volume	Variation Montant
Ecoplis en nombre	1 038 507	550 427	961 185	519 114	- 77 322	- 31 313
Ecoplis	131 523	109 065	115 606	101 715	- 15 917	- 7 350
Recommandés	26 356	134 133	26 093	132 069	263	- 2 064
Total	1 196 386	793 625	1 102 884	752 898	- 93 502	- 40 727

Les frais de justice subissent une forte augmentation en raison de la dotation exceptionnelle reçue des services centraux afin de régulariser l'écriture comptable liée à la cession du Château d'Artigny (673 282 euros).

Après retraitement de ces crédits, il est constaté une diminution des frais de justice à hauteur de 20 659 euros, montant qui correspond à la moyenne des années précédentes.

1.2.3 Augmentation du poste « Téléphonie et informatique » (187 329 euros contre 179 166 euros en 2016)

En 2017, le renouvellement du parc informatique a concerné 130 PC (222 PC en 2016) et 250 écrans (52 en 2016) qui ont été déployés en fonction de la progression de la dématérialisation dans

les postes comptables.

Les dépenses de télécommunications sont en forte hausse en raison du renouvellement de l'autocommutateur réalisé lors de la création de la THA et des interventions effectuées dans le cadre des mises à jour des architectures téléphoniques.

Les frais de réseau (Rubis) n'apparaissent plus dans les dépenses depuis le déploiement du réseau interministériel de l'État dont les factures sont payées par l'administration centrale.

1.2.4 Fonctionnement courant (379 442 euros contre 481 160 euros en 2016)

Ce poste a nettement diminué (- 101 718 euros soit - 21 %) en raison :

- du transfert de la gestion du bâtiment de l'ESI à la DiSI Ouest et de la subvention du restaurant administratif pour 52 000 euros ;
- de la baisse des dépenses de transport de fonds (-29 000 euros) à la suite de l'intégration au marché régional et de l'optimisation des dessertes.

Par ailleurs, les frais liés aux restructurations et notamment les dépenses de déménagement ont été moins importants qu'en 2016 (fermeture d'une trésorerie en 2017).

2. Le bilan budgétaire du programme 724

La dotation initiale demandée pour 2017 de 69 134 euros correspondait aux engagements à réaliser au titre des contrats de maintenance et des contrôles réglementaires pour les bâtiments domaniaux relevant de la direction, y compris ceux de l'ESI (50% des contrats).

Avec le transfert de la gestion de ce site vers la DiSI Ouest, les autorisations d'engagements ont été revues à la baisse et limitées à 41 000 euros auxquels il convient d'ajouter 7 019 euros octroyés par la Préfecture d'Indre-et-Loire (enveloppe 10% correctifs) et 17 477 euros par la Préfecture de Région dans le cadre de la Conférence Régionale de l'Immobilier Public (CRIP).

Néanmoins, les crédits obtenus pour la maintenance corrective sont nettement plus élevés qu'en 2016 puisque la DDFIP37 avait reçu une validation pour seulement 13 655 euros.

SITES 2017	Contrats de Maintenance	Contrôles réglementaires		Total	%
	Dépenses préventives		Dépenses correctives		
DDFIP TOURS	7 213,63	1 265,57	905,63	9 384,83	14%
CDFIP TOURS	14 339,03	2 490,57	21 732,72	38 562,32	59%
SERVICES SOCIAUX	420,26	222,48		642,74	1%
LOCHES	3 311,11	653,04	1 023,95	4 988,10	8%
AMBOISE	2 664,21	429,68		3 093,89	5%
CHINON	4 742,67	1 019,48	834,00	6 596,15	10%
ESI	2 217,64			2 217,64	3%
TOTAL	34 908,55	6 080,82	24 496,30	65 485 ,67	100%

Référentiel activités				Exécution au 31/12/2016			Exécution au 31/12/2017				
Opérations budgétées (OB)	Activité	Code activité	CAP 2015	CP avec réintégration des prélèvements	CAP 2016	DEPENSES REELLES 2016	CP avec réintégration des prélèvements	CAP 2017	DEPENSES REELLES 2017	ECART	ECART EN %
Dépenses du propriétaire 0156000101	acquisitions/constructions	015600010101					826		826		
	travaux structurants	015600010102		20 660	30 023	50 683	41 990		11 967	-38 716	
	entretien lourd	015600010103	4 511	56 668	2 023	54 181	34 184	66	32 227	-21 953	-40,52%
Sous-Total (OB) "Dépenses du propriétaire"			4 511	77 328	32 048	104 865	77 000	66	45 020	-59 845	-57,07%
Dépenses de l'occupant 0156000102	entretien courant	015600010201	34 223	175 870	25 009	166 655	226 336	8 010	209 337	42 682	25,61%
	énergies et fluides	015600010202	7 415	412 788	4 405	409 778	314 026		309 621	-100 156	-24,44%
	loyers non budgétaires	015600010204	37 661	431 360	0	393 699	349 255		349 255	-44 444	-11,29%
	prestations intellectuelles	015600010205	0	3 847	0	3 847	6 311	348	6 659	2 812	0,00%
	services	015600010206	39 869	322 068	25 845	308 044	273 944	18 670	266 769	-41 275	-13,40%
	autres dépenses	015600010207	0	307 341		307 341	156 609		156 609	-150 732	-49,04%
Sous-Total (OB) "Dépenses de l'occupant"			119 168	1 653 274	55 258	1 589 364	1 326 481	27 028	1 298 251	-291 113	-18,32%
Total (OP) "Dépenses immobilières"			123 680	1 730 602	87 306	1 694 228	1 403 481	27 094	1 343 269	-350 958	-20,71%
Dépenses métier 0156000201	dépenses d'affranchissement	015600020101	173 048	1 030 006	88 080	945 038	897 018	68 152	877 091	-67 947	-7,19%
	impression et reprographie	015600020102	3 431	130 044	537	127 150	110 088	6 443	115 994	-11 156	-8,77%
	frais de déplacement mission (hors formation)	015600020103	576	265 156	0	264 581	275 619	2 278	277 897	13 317	5,03%
	frais de justice	015600020104	6 602	105 310	6 549	105 257	763 411	1 017	757 879	652 623	620,03%
	frais bancaires	015600020105	10 000	30 004	0	20 004	35 061		35 061	15 057	75,27%
	remises versées aux débiteurs de tabac	015600020106	0	117 818	0	117 818	104 260		104 260	-13 558	-11,51%
Total (OP= OB) "Dépenses métiers"			193 656	1 678 338	95 165	1 579 848	2 185 457	77 890	2 168 182	588 334	37,24%
Informatique du réseau 0156000302	achat de services informatiques et de logiciels	015600030201	250	5 773	0	5 523	6 109		6 109	586	10,61%
	matériels & consommables informatiques	015600030202	3 370	98 540	301	95 471	84 006	240	83 945	-11 526	-12,07%
Frais de réseau 0156000303	frais de réseau (dont Rubis)	015600030301	7 775	18 974	198	11 397	1 188	198	1 188	-10 209	-89,58%
télécommunications 0156000304	télécommunications	015600030401	8 674	69 527	5 922	66 775	101 813	196	96 087	29 312	43,90%
Total (OP=OB) "Dépenses informatiques"			20 069	192 814	6 421	179 166	193 116	634	187 329	8 163	4,56%
Dépenses de fonctionnement courant 0156000401	achats - locations & entretien de matériels	015600040101	551	56 945	1 854	58 248	55 578	112	53 836	-4 412	-7,57%
	formation	015600040102	10 318	154 085	0	143 767	152 592		152 592	8 824	6,14%
	sécurité fonctionnement	015600040103	19 360	155 166	6 290	142 096	103 672	2 040	99 421	-42 674	-30,03%
	frais de transports	015600040104	8 920	31 824	26	22 930	9 470	834	10 278	-12 652	-55,18%
	action sociale	015600040105	0	52 353	0	52 353			0	-52 353	-100,00%
	prestations de service	015600040106	19	6 290	0	6 271	7 160		7 160	889	14,17%
	fournitures	015600040107	4 239	36 313	3 326	35 400	38 972	890	36 536	1 136	3,21%
	moyens généraux	015600040108	1 080	20 681	494	20 095	19 749	365	19 620	-475	-2,37%
Total (OP=OB) "Dépenses de fonctionnement courant"			44 487	513 657	11 990	481 160	387 190	4 242	379 442	-101 718	-21,14%
Sous-total			381 892	4 115 411	200 882	3 934 401	4 169 244	109 860	4 078 222	143 822	3,66%
RETRAIT TAXES FONCIERES						-307 341			-156 609		
RETRAIT CREDITS NIVEAU 2 FRAIS DE JUSTICE									-673 282		
Sous-total						3 627 060			3 248 331		
RETRAIT ESI						-282 000					
TOTAL						3 345 060			3 248 331	-96 729	-2,89%

REPARTITION DES DEPENSES 2017 PAR TYPE DE DEPENSES

